

**Commission pour
l'indemnisation des
victimes de spoliations
intervenues du fait des
législations antisémites
en vigueur pendant
l'Occupation**



ciVS

Les chiffres clés

NOVEMBRE 2018

L'indemnisation

Nombre de recommandations

35 308



Indemnités recommandées
depuis le 10 septembre 1999 :
532 437 427 euros

Les dossiers matériels et bancaires

Nombre de dossiers enregistrés
depuis le 10 septembre 1999

29 576

Dossiers matériels : **19 634**

Dossiers bancaires : **9 942**



Comptes bancaires attestés et/ou affidavits
à l'issue des recherches menées dans ces dossiers :
17 194

Les « biens culturels mobiliers »* (BCM)

*(*Les biens culturels mobiliers sont les biens meubles ayant un intérêt artistique supérieur aux biens indispensables à la vie courante)*

Depuis le 10 septembre 1999	Dossiers dans lesquels des BCM ont été revendiqués	4 378
	Dossiers indemnisés mentionnant une ou des œuvres d'art	301



38 110 976 € indemnisés pour des
dossiers mentionnant des œuvres d'art

Le site Internet

Pages consultées sur le site www.civs.gov.fr au cours du mois	612
Evolution du nombre annuel de visites depuis le début de l'année	4 195 (3 285 en 2017)